

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1555

16 août 2006

### SOMMAIRE

3i Gamesa (a) Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	74607	Losty S.A., Luxembourg . . . . .	74638
3i Gamesa (a) Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	74610	Losty S.A., Luxembourg . . . . .	74639
«ACICO» A. & C. Investment Company S.A.H., Luxembourg . . . . .	74602	Madison Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	74612
Agria Finance S.A., Luxembourg . . . . .	74615	Metro International Luxembourg Holding S.A., Luxembourg . . . . .	74612
Artesialux Finance S.A., Luxembourg . . . . .	74610	Mirim Holding S.A., Luxembourg . . . . .	74637
Artesialux Finance S.A., Luxembourg . . . . .	74610	Netbay, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	74615
Axa World Funds II, Sicav, Luxembourg . . . . .	74640	NS Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	74613
Ballymore Properties Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	74620	NTR Network Investment S.A., Luxembourg . . . . .	74636
Canonbury S.A., Luxembourg . . . . .	74639	Orange Mountain, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	74614
Cashmere S.A., Luxembourg . . . . .	74637	Pacato S.A.H., Luxembourg . . . . .	74603
Cashmere S.A., Luxembourg . . . . .	74638	Pacific International Assets Holding S.A., Luxem- bourg . . . . .	74626
Commercial Union International Life S.A., Luxem- bourg . . . . .	74614	Pacific International Assets Holding S.A., Luxem- bourg . . . . .	74626
Due Maggio International S.A., Luxembourg-Kirch- berg . . . . .	74627	Parfipar S.A., Luxembourg . . . . .	74611
EHI Investments (Luxembourg), S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	74627	Parfipar S.A., Luxembourg . . . . .	74611
Fabelux Invest S.A., Luxembourg . . . . .	74617	Pemara, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	74627
Finnea, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	74595	Pemara, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	74630
Fonds Européen de Développement Immobilier Lux S.A., (F.E.D.I. Lux S.A.), Luxembourg-Kirch- berg . . . . .	74610	Provencal Investments S.A., Luxembourg . . . . .	74616
GPM Asset Holding Limited S.A., Luxembourg . . . . .	74601	Purple Haze, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	74613
GPM Asset Holding Limited S.A., Luxembourg . . . . .	74601	Ristretto Holdings S.C.A., Luxembourg . . . . .	74594
GPM Asset Holding Limited S.A., Luxembourg . . . . .	74601	RPG Structured Finance, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	74613
GPM Asset Holding Limited S.A., Luxembourg . . . . .	74602	Sector Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	74603
GPM Asset Holding Limited S.A., Luxembourg . . . . .	74602	SNT Multimedia Consulting S.A., Luxembourg . . . . .	74606
ILP Acquisitions, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	74630	Sunnydale Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	74615
ILP Acquisitions, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	74632	Toitures Lambrech Sylvain, S.à r.l., Pétange . . . . .	74605
Insinger de Beaufort (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg . . . . .	74640	Tonus Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	74614
Intfideco S.A., Luxembourg . . . . .	74594	Tradman Corporation, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	74615
Jardipal S.A.H., Luxembourg . . . . .	74616	Treell International S.A., Luxembourg . . . . .	74611
Jardipal S.A.H., Luxembourg . . . . .	74616	UBAM - Sicav, Luxembourg . . . . .	74612
Julius Baer Multiclient Management S.A., Luxem- bourg . . . . .	74639	UBAM - Sicav, Luxembourg . . . . .	74612
LEI Euro Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	74594	Unicapital Investments II (Management) S.A., Lu- xembourg . . . . .	74606
LEI UK Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	74594	Unicapital Investments IV (Management) S.A., Lu- xembourg . . . . .	74603
LNR Europe Investors, S.à r.l., Sicar, Luxem- bourg . . . . .	74594	Unicapital Investments (Management) S.A., Luxem- bourg . . . . .	74606
Logistics XXI, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	74604	Uzel Corporation, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	74616
Logistics XXI, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	74605	Viro Holding S.A., Luxembourg . . . . .	74605
		Wiemar Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	74633
		Windhof International S.A., Luxembourg . . . . .	74632
		Zeta Fin S.A., Luxembourg . . . . .	74617
		Zeta Fin S.A., Luxembourg . . . . .	74617
		Zeta Fin S.A., Luxembourg . . . . .	74617

74594

**INTFIDECO, Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 24.884.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2006, réf. LSO-BR03431, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTFIDECO

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(056192.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**LEI EURO HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 86.000,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 106.285.

Le bilan au 30 novembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR02047, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2006.

M. van Krimpen

Gérant

(056193.3/710/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**LEI UK HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 86.000,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 106.283.

Le bilan au 30 novembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR02046, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2006.

M. van Krimpen

Gérant

(056194.3/710/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**RISTRETTO HOLDINGS S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 103.437.

Le bilan consolidé au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR02043, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signature

(056195.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**LNR EUROPE INVESTORS, S.à r.l., SICAR, Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 106.281.

Le bilan audité au 30 novembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR02062, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2006.

M. van Krimpen.

(056196.3/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**FINNEA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 117.065.

 —  
 STATUTES

In the year two thousand and six, on the first day of June.

Before the undersigned Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., a company having its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, registered with the Luxembourg trade and companies' register, under section B, number 46.448, here represented by one of its A proxyholders, Mr Patrick van Denzen, residing professionally at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the officiating notary to document the following articles of incorporation of a «Société à responsabilité limitée», private limited liability company (the «Articles»), it deems to incorporate as partner or with any person or entity which may become partner of this company in the future.

**Art. 1. Name.** There is hereby formed a «Société à responsabilité limitée», private limited liability company under the name FINNEA, S.à r.l. (the «Company») governed by the present Articles of incorporation and by current Luxembourg laws, and in particular the law of August 10th, 1915 on commercial companies (the «Law»), and the law of September 18th, 1933 and of December 28th, 1992 on «Sociétés à responsabilité limitée».

**Art. 2. Object.** The object of the Company is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises and to acquire through participations, contributions, underwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any securities, rights, patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or affiliated company, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or affiliated company, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; finally to perform any and all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose, without taking advantage however of the Act of July 31st, 1929 on Holding Companies.

**Art. 3. Registered office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office of the Company may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the board of managers.

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of an extraordinary general meeting of partner(s) deliberating in the manner provided by the Law.

The Company may have offices and branches (whether or not a permanent establishment) both in Luxembourg and abroad.

In the event that the board of managers should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of managers of the Company.

**Art. 4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any partner.

**Art. 5. Capital.** The capital of the Company is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro), represented by 500 (five hundred) shares with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of partner(s) adopted in the same manner required for amendment of the Articles.

**Art. 6. Shares.** Each share of the Company confers an identical voting right and each partner has voting rights commensurate to his shareholding.

The shares are freely transferable among the partners.

Shares may not be transferred to non-partners unless partners representing at least three-quarters of the share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Furthermore it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admits only one owner per share.

The Company shall have power to redeem its own shares. Such redemption shall be carried out by a unanimous resolution of an extraordinary general meeting of the partner(s), representing the entirety of the subscribed capital of the Company.

**Art. 7. Management.** The Company is managed by one or several managers. In case of plurality of managers, the managers constitute a board of managers composed of two classes of managers (A and B).

The manager(s) need not be partners of the Company.

The managers shall be appointed by a resolution of the general meeting of partners taken by simple majority of the votes cast, or, in case of sole partner, by decision of the sole partner which determines their powers, their remuneration and the duration of their mandate. The general meeting of partners or the sole partner (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of partners or to the sole partner (as the case may be) fall within the competence of the board of managers.

**Art. 8. Representation.** The signature of the sole manager shall bind the Company. In the case of plurality of managers, the Company shall be bound at any time by the joint signature of a class A manager together with a class B manager or by the joint signature of two managers B for any engagement under an amount previously determined by the board of managers. The board of managers may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be partner(s) or manager(s) of the Company.

The board of managers will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

**Art. 9. Procedure.** In case of plurality of managers, the board of managers shall choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by one manager.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting.

Any such notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Notice can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax or any other electronic means of communication of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

A majority of managers present in person, by proxy or by representative are a quorum, provided that there is one class A manager and one class B manager present.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax or any other electronic means of communication, another manager as his proxy. A manager may represent more than one manager.

Any and all managers may participate in a meeting of the board of managers by phone, videoconference, or electronic means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time. Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

Except as otherwise required by these Articles, decisions of the board are adopted by at least a simple majority of the managers present or represented and composed of at least one vote of each class of managers.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board of managers.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated in writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or fax, or by phone, teleconferencing or and other suitable telecommunication means.

A written resolution can be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman.

**Art. 10. Liability of the managers.** Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a representative of the Company he is only responsible for the execution of his mandate.

**Art. 11. General meetings of partners.** General meetings of partners are convened by the board of managers, failing which by partners representing more than half of the capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall specify the time and place of the meeting.

If all partners are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed on the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any partner may act at any general meeting by appointing in writing another person who need not be partner.

Resolutions at the meetings of partners are validly taken in so far as they are adopted by partners representing more than half of the share capital of the Company.

However, resolutions to amend the Articles shall only be taken by an extraordinary general meeting of partner(s) at a majority in number of partners representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A sole partner exercises alone the powers devolved to the meeting of partners by the provisions of the Law.

As a consequence thereof, the sole partner takes all decisions that exceed the powers of the board of managers.

**Art. 12. Annual general meeting.** An annual general meeting of partners approving the annual accounts shall be held annually, at the latest within six months after the close of the accounting year at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice of the meeting.

**Art. 13. Financial year.** The Company's financial year begins on the 1st January and closes on the 31st December.

**Art. 14. Annual accounts.** At the end of each financial year, the board of managers will draw up the annual accounts of the Company which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities.

Each partner may inspect annual accounts at the registered office of the Company.

**Art. 15. Supervision of the company.** If the partners number exceeds twenty-five, the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor (commissaire), who may or may not be partner(s).

Each statutory auditor shall serve for a term ending on the date of the annual general meeting of partners following appointment.

At the end of this period, the statutory auditor(s) can be renewed in its/their function by a new resolution of the general meeting of partners.

Where the thresholds of article 215 of the Law of 1989 on the commercial companies are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditor (réviseurs d'entreprises) appointed by the general meeting of partners or the sole partner (as the case may be) amongst the members of the «Institut des réviseurs d'entreprises».

Notwithstanding the thresholds above mentioned, at any time, one or more qualified auditor may be appointed by resolution of the general meeting of partners or of the sole partner (as the case may be) that shall decide the terms and conditions of his/their mandate.

**Art. 16. Allocation of profits.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit will be transferred to the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued capital.

The general meeting of partners may decide, at the majority vote determined by the Law, that the excess be distributed to the partners proportionally to the shares they hold, as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

**Art. 17. Interim dividends.** Notwithstanding the provisions of article 16 of the Articles and subject to the prior approval or ratification by the general meeting of partners, the board of managers may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles.

**Art. 18. Winding-up - Liquidation.** The general meeting of partners at the majority vote determined by the Law, or the sole partner (as the case may be) may decide the dissolution and the liquidation of the Company as well as the terms thereof.

The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of partners or the sole partner (as the case may be) which will specify their powers and determine their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be allocated to the partner(s) proportionally to the shares they hold.

**Art. 19. General provision.** Reference is made to the provisions of the Law for which no specific provision is made in these Articles.

**Art. 20. Transitory measures.** Exceptionally the first financial year shall begin today and end on the 31st day of December 2006.

#### *Subscription and payment*

The five hundred (500) shares have been subscribed by INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.-).

#### *Resolutions of the sole associate*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as manager for an undetermined duration MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., a company having its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, registered with the Luxembourg trade and companies' register, under section B, number 9.098.

2) The Company shall have its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person represented as stated hereabove, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which We, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person signed with Us, the Notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le premier juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., société constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 46.448, ici représentée par un des ses fondés de pouvoir A, Monsieur Patrick van Denzen, demeurant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

La comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis du notaire instrumentaire qu'il dresse comme suit les statuts (les «Statuts») d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer comme associé ou avec toute personne ou entité qui deviendrait associé de la société par la suite:

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est constitué par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination FINNEA, S.à r.l. (la «Société»), régie par les présents Statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi»), et les lois du 18 septembre 1933 et 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitées.

**Art. 2. Objet.** L'objet de la Société est de prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière tous titres et droits, tous brevets et licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera approprié, et plus généralement les détenir, gérer, développer, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées, et en particulier en contrepartie d'actions ou de titres de toute société les acquérant; de prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres, et d'octroyer à toute société holding, filiale ou société apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holdings, filiales ou sociétés apparentées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties; d'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; enfin de mener à bien toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités prédécrites se rattachant directement ou indirectement à son objet aux fins de faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans toutefois se prévaloir de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

**Art. 3. Siège social.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés prise dans les conditions requises par les Statuts.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou des succursales (permanents ou non) au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, elle pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareille mesure temporaire sera prise et portée à la connaissance des tiers par le conseil de gérance de la Société.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 5. Capital.** Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des associés adoptée dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

**Art. 6. Parts sociales.** Chaque part sociale confère un droit de vote identique et chaque associé dispose de droits de vote proportionnels à sa participation au capital social.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément donné par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social réunis en assemblée générale.

Pour le surplus, les dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales s'appliqueront.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

La Société pourra procéder au rachat de ses propres parts sociales.

Un tel rachat ne pourra être décidé que par une résolution unanime de l'assemblée générale extraordinaire des associés représentant la totalité du capital souscrit de la Société.

**Art. 7. Gérance.** La société sera gérée par au moins un gérant. Dans le cas où plus d'un gérant serait nommé, les gérants formeront un conseil de gérance composé au moins d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

Les gérants peuvent ne pas être associés.

Les gérants sont désignés par décision de l'assemblée générale des associés délibérant à la majorité simple des voix, ou le cas échéant, par décision de l'associé unique qui détermine l'étendue de leurs pouvoirs, leur rémunération et la durée de leur mandat. L'assemblée générale des associés ou le cas échéant, l'associé unique, pourra à tout moment, et ad nutum révoquer et remplacer tout gérant.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés ou le cas échéant à l'associé unique, par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

**Art. 8. Représentation.** Dans le cas d'un gérant unique, la seule signature de ce gérant liera la Société. Dans le cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée par la signature collective d'un gérant de classe A et un gérant de classe B ou par la signature conjointe de deux gérants de classe B pour tout engagement inférieur à un montant préalablement déterminé par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, lequel peut ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le conseil de gérance détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/leurs mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leurs mandat(s).

**Art. 9. Procédure.** En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance choisit parmi ses membres un président. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui est responsable de la rédaction du procès-verbal de réunion du conseil de gérance ou pour d'autres fins telles que spécifiées par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation de l'un d'entre eux.

Une convocation à une réunion du conseil de gérance devra être adressée à chacun des gérants avant la date fixée pour cette réunion, sauf urgence, dont la nature devra alors figurer dans le procès-verbal de réunion.

Toute convocation devra spécifier l'heure, le lieu et l'ordre du jour de la réunion.

Convocation peut être adressée à chaque gérant oralement, par écrit, télécopie ou tout autre moyen électronique de communication approprié.

Il peut être renoncé à la convocation par consentement écrit, par télécopie ou tout autre moyen électronique de communication approprié de chaque gérant.

La réunion est valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou dûment représentés.

Deux gérants présents en personne, par procuration ou par mandataire forment le quorum, avec au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant pour le représenter. Un gérant peut représenter plus d'un gérant.

Tout gérant peut assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence, ou tout autre moyen de télécommunication approprié permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre en même temps. Une telle participation à une réunion est réputée équivalente à une participation en personne à une réunion des gérants.

Sauf dispositions contraires des Statuts, les décisions du conseil de gérance sont adoptées par majorité simple des gérants, présents ou représentés composée au moins par une voie de chaque catégorie de gérants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ce cas, les résolutions ou décisions sont expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication approprié.

Une résolution écrite peut être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

Les délibérations du conseil de gérance sont transcrites par un procès-verbal, qui est signé par le président.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire de la Société, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

**Art. 11. Assemblées générales des associés.** Les assemblées générales des associés sont convoquées par le conseil de gérance ou, à défaut, par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Une convocation écrite à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour est faite conformément à la Loi et est adressée à chaque associé. Toutes les convocations doivent spécifier la date et le lieu de l'assemblée.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit un tiers qui peut ne pas être associé.

Les résolutions ne sont valablement adoptées en assemblées générales que pour autant qu'elles soient prises par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des Statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la Loi. En conséquence, l'associé unique prend toutes les décisions excédant les pouvoirs du conseil de gérance.

**Art. 12. Assemblée générale annuelle.** Une assemblée générale des associés se réunira annuellement pour l'approbation des comptes annuels, au plus tard dans les six mois de la clôture de l'exercice social, au siège de la Société ou en tout autre lieu à spécifier dans la convocation de cette assemblée.

**Art. 13. Exercice social.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.

**Art. 14. Comptes annuels.** A la clôture de chaque exercice social, le conseil de gérance établira les comptes annuels qui contiendront l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

**Art. 15. Surveillance de la société.** Si le nombre des associés excède vingt-cinq, la surveillance de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaire(s), qui peut ne pas être associé.

Chaque commissaire sera nommé pour une période expirant à la date de l'assemblée générale des associés suivant sa nomination.

A l'expiration de cette période, le(s) commissaire(s) pourra/pourront être renouvelé(s) dans ses/leurs fonction(s) par une nouvelle décision de l'assemblée générale des associés.

Lorsque les seuils fixés par l'article 215 de la loi de 1989 sur les sociétés commerciales seront atteints, la Société confiera le contrôle de ses comptes à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises désigné(s) par résolution de l'assemblée générale des associés ou le cas échéant par l'associé unique, parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises.

Nonobstant les seuils ci dessus mentionnés, à tout moment, un ou plusieurs réviseurs peuvent être nommés par résolution de l'assemblée générale des associés ou le cas échéant de l'associé unique, qui décide des termes et conditions de son/leurs mandat(s).

**Art. 16. Répartition des bénéfiques.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

L'assemblée générale des associés peut décider, à la majorité des voix telle que définie par la Loi, de distribuer au titre de dividendes le solde du bénéfice net entre les associés proportionnellement à leurs parts sociales, ou de l'affecter au compte report à nouveau ou à un compte de réserve spéciale.

**Art. 17. Dividende Intérimaire.** Nonobstant les dispositions de l'article seize des Statuts, et sous réserve d'une approbation préalable ou ratification de l'assemblée générale des associés, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social sur base d'un état comptable duquel il devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

**Art. 18. Dissolution - Liquidation.** L'assemblée générale des associés, statuant à la majorité des voix telle que fixée par la Loi, ou le cas échéant l'associé unique peut décider la dissolution ou la liquidation de la Société ainsi que les termes et conditions de celle-ci.

La liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des associés ou l'associé unique, le cas échéant, qui détermine leurs pouvoirs et rémunérations.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés proportionnellement à leur participation.

**Art. 19. Disposition générale.** Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points au regard desquels les présents statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.

**Art. 20. Disposition transitoire.** Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2006.

#### *Souscription et libération*

INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., prénommée, a souscrit les cinq cents (500) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

*Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommée gérante pour une durée indéterminée MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., une société constituée selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy immatriculée au registre de commerce et de sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 9.098.

2) Le siège social de la Société est établi à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, les présents statuts sont rédigés en anglais, suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: P. van Denzen, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, vol. 153S, fol. 81, case 4. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 19 juin 2006.

P. Bettingen.

057721.3/202/393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2006.

---

**GPM ASSET HOLDING LIMITED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 67.555.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02628, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

Pour GPM ASSET HOLDING LIMITED S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056235.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**GPM ASSET HOLDING LIMITED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 67.555.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02626, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

Pour GPM ASSET HOLDING LIMITED S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056243.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**GPM ASSET HOLDING LIMITED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 67.555.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02625, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

Pour GPM ASSET HOLDING LIMITED S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056245.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

74602

**GPM ASSET HOLDING LIMITED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.  
R. C. Luxembourg B 67.555.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02622, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

Pour GPM ASSET HOLDING LIMITED S.A.  
LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056247.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**GPM ASSET HOLDING LIMITED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.  
R. C. Luxembourg B 67.555.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02620, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

Pour GPM ASSET HOLDING LIMITED S.A.  
LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056248.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**GPM ASSET HOLDING LIMITED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.  
R. C. Luxembourg B 67.555.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02619, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

Pour GPM ASSET HOLDING LIMITED S.A.  
LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056249.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**«ACICO» A. & C. INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 15.764.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 11 avril 2006 à 11.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de Messieurs Patrick Sagnole, Administrateur et Gilles Renoult, Président - Administrateur-Délégué et de FIDUCIAIRE DE GESTION ET D'ORGANISATION, FIGESTOR, Commissaire aux Comptes.
- L'assemblée Générale décide, à l'unanimité, de nommer au poste d'administrateur: Monsieur Philippe Pellerin, demeurant à Vaux sur Seine 256, rue du Général De Gaulle, en remplacement de Monsieur Jean-Jacques Aubry, Administrateur de la société.
- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2006, réf. LSO-BQ07827. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056621.3/1172/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**SECTOR FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 57.097.

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg, le 31 mai 2006 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit les mandats de Messieurs Nicolas Pictet, Thierry Defforey, Frédéric Fasel et Jerry Hilger pour une période d'une année jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.
2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises DELOITTE S.A. pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

*Pour SECTOR FUND*  
PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR04025. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056353.3/984/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**UNICAPITAL INVESTMENTS IV (MANAGEMENT) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 87.108.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg, le 28 avril 2006 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit le mandat des administrateurs suivants pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale:
  - Bernard Sabrier,
  - Andrew Marchant,
  - Hanspeter Bader,
  - Christopher Sharples,
  - Pierre-Alain Wavre,
  - Gérard Pfauwadel.
2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises ERNST & YOUNG LUXEMBOURG pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale.

*Pour UNICAPITAL INVESTMENTS IV (MANAGEMENT) LUXEMBOURG S.A.*  
PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR04021. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056359.3/984/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**PACATO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 23.604.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 24 mai 2006 à 11.00 heures à Luxembourg*

*Résolution*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de Monsieur Koen Lozie, Monsieur Jean Quintus et COSAFIN S.A., Administrateurs et Monsieur Noël Didier, Commissaire aux Comptes.
- Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005.

*Pour le Conseil d'Administration*  
Signature / Signature  
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR03739. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056577.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**LOGISTICS XXI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Share capital: EUR 12,500.-**

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 98.018.

In the year two thousand and six, on the nineteenth day of May.

Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

The company MADLUXPOR XX I-SGPS S.A., having its registered office in Av. Arriaga 77, Edificio Marina Forum, 6° Andar, sala 605, 9004-533 Funchal, Madeira, Portugal, registered under the number 05372/000830 in the Trade register of «Zona Franca da Madeira» (hereinafter the «Member»),

here duly represented by Mrs Annie Lyon, private employee, residing professionally in 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on May 12, 2006.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as here above stated, declared and requested the undersigned notary to act the following:

I.- It is the sole Member of the company LOGISTICS XXI, S.à r.l., having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg by a deed of the undersigned notary of 5 December 2003, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 126 of 30 January 2004, registered to the Trade and Companies Register of Luxembourg under the section B and the number 98.018, (hereinafter the «Company»).

II.- The Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 500 (five hundred) corporate units with a par value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, all fully subscribed and entirely paid up, which are all held by the Member.

The proxyholder, acting as here above stated, requested the notary to act the following resolution of the Member:

*Sole resolution*

The Member resolves to add the following resolution to the article 15 of the Articles of Association of the Company: «The board of directors may pay interim dividends, in compliance with the legal requirements».

*Expenses*

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever, born by the Company as a result of the presently stated, are evaluated at approximately EUR 900.- (nine hundred Euro).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the Member, duly represented, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the Member and in case of any differences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder, acting as here above stated, she signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le dix-neuf mai.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société MADLUXPOR XX I-SGPS S.A., ayant son siège social à Av. Arriaga 77, Edificio Marina Forum, 6° Andar, sala 605, 9004-533 Funchal, Madeira, Portugal, immatriculée sous le numéro 05372/000830 au Registre de Commerce de la «Zona Franca da Madeira» (ci-après l'«Associée»),

ici dûment représentée par Madame Annie Lyon, employée privée, demeurant professionnellement au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 mai 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée *ne varietur* par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée ainsi qu'il a été dit, a exposé et a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

I.- Elle est la seule Associée de la société à responsabilité limitée LOGISTICS XXI, S.à r.l., ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, constituée sous le droit du Grand-Duché de Luxembourg, suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 5 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 126 du 30 janvier 2004, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 98.018, (ci-après la «Société»).

II.- Le capital social est fixé à EUR 12,500.- (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25.- (vingt-cinq euros) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées, lesquelles appartiennent toutes à l'Associée.

La mandataire, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire d'acter la résolution suivante de l'Associée:

74605

*Résolution unique*

L'Associée décide d'ajouter la phrase suivante à l'article 15 des statuts de la Société:

«Le conseil de gérance pourra distribuer des dividendes intérimaires, dans le respect des dispositions légales.»

*Frais*

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à EUR 900,- (neuf cents euros).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande de l'Associée, dûment représentée, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande de l'Associée, et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne mandataire, ès qualités qu'elle agit, elle a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: A. Lyon, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, vol. 153S, fol. 67, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Tholl.*

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 16 juin 2006.

T. Metzler.

(057827.2/222/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2006.

**LOGISTICS XXI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 98.018.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 16 juin 2006.

T. Metzler.

(057829.3/222/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2006.

**TOITURES LAMBRECH SYLVAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4751 Pétange, 163A, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 48.366.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2006*

Monsieur Rosenberger Bernard, demeurant à F-54150 Mance, 32, Grand-rue, est démis de sa fonction de gérant technique délégué à la gestion journalière.

Pétange, le 1<sup>er</sup> juin 2006.

Pour extrait conforme

S. Lambrech

Associé

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2006, réf. LSO-BR03468. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(056389.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

**VIRO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 96.080.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02616, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

Pour VIRO HOLDING S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(056390.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

74606

**UNICAPITAL INVESTMENTS II (MANAGEMENT) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 76.606.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg, le 28 avril 2006 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit le mandat des administrateurs suivants pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale:

- Bernard Sabrier,
- Jerry Hilger,
- Andrew Marchant,
- Hanspeter Bader,
- Christopher Sharples,
- Pierre-Alain Wavre,
- Gérard Pfauwadel.

2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises ERNST & YOUNG LUXEMBOURG pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale.

*Pour UNICAPITAL INVESTMENTS II (MANAGEMENT) LUXEMBOURG S.A.  
PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR04004. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056377.3/984/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**UNICAPITAL INVESTMENTS (MANAGEMENT) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 61.249.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg, le 28 avril 2006 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit le mandat des administrateurs suivants pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale:

- Bernard Sabrier,
- Gérard Pfauwadel,
- Jerry Hilger,
- Pierre-Alain Wavre,
- Andrew Marchant,
- Christopher Sharples,
- Hanspeter Bader.

2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises ERNST & YOUNG LUXEMBOURG pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale.

*Pour UNICAPITAL INVESTMENTS (MANAGEMENT) LUXEMBOURG S.A.  
PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR03999. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056380.3/984/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**SNT MULTIMEDIA CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 94.333.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01283, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2006.

Signature.

(056440.3/723/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**3i GAMESA (A) HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Share capital: EUR 12,500.-.**

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 116.639.

In the year two thousand six, on the seventeenth day of May.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of 3i GAMESA (A) HOLDINGS, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), with its registered office at 9, rue Schiller in L-2519 Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg trade and companies register (the Company). The Company has been incorporated on 21 April 2006 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

There appeared:

3i EUROPARTNERS IVA LP, a limited partnership incorporated under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 16, Palace Street, London, SW 1 E5 JD, United Kingdom,

hereby represented by Mr Jacques de Patoul, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in London, on 17 May 2006.

The appearing party above appears in its capacity as sole shareholder of the Company and are hereafter designated as the Shareholder.

The proxy after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Shareholder, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. That 500 (five hundred) shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 650.- (six hundred fifty Euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro), represented by 500 (five hundred) shares with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, to EUR 13,150.- (thirteen thousand one hundred fifty Euro), by way of the issue of 26 (twenty-six) new shares of the Company with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.

2. Subscription and payment to the share capital increase specified in item 1. above.

3. Subsequent amendment of article 6, first paragraph, of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 1. above.

4. Amendment to article 12, paragraph 4 of the Articles so that the Company will be validly represented towards third parties by the sole signature of any manager of the Company.

5. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and CITCO (LUXEMBOURG) S.A. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

6. Miscellaneous.

III. That the Meeting has taken the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholder represented considers itself as duly convened and declares having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to him in advance.

*Second resolution*

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 650.- (six hundred fifty Euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro), represented by 500 (five hundred) shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) per share, to EUR 13,150.- (thirteen thousand one hundred fifty Euro) by way of the creation and issue of 26 (twenty-six) new shares of the Company, having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.

*Third resolution*

The Meeting resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

*Subscription - Payment*

The Shareholder, represented as stated here above, declares to (i) subscribe to the share capital increase represented by 26 (twenty-six) new shares of the Company having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, and an aggregate nominal value of EUR 650.- (six hundred fifty Euro), and to (ii) to fully pay them up by way of a contribution in cash consisting of a payment in an aggregate amount of EUR 652.67 (six hundred fifty-two Euro and sixty-seven cents) to be allocated to the share capital account of the Company for an amount of EUR 650.- (six hundred fifty Euro). The balance of EUR 2.67 (two Euro and sixty-seven cents) is to be allocated to the share premium reserve of the Company.

The aggregate amount of EUR 652.67 (six hundred fifty-two Euro and sixty-seven cents) is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by means of a blocking certificate issued by CITCO BANK NEDERLAND N.V. on 17 May 2006 confirming the availability of the subscription amount on the Company's bank account and the notary expressly acknowledges the availability of the funds so paid.

The Meeting resolves to record that the shareholding in the Company is, further to the increase in share capital, as follows:

Shareholder	Number of shares
3i EUROPARTNERS IVA LP.....	526
Total .....	526

*Fourth resolution*

The Meeting resolves to amend article 6, first paragraph of the articles of the Articles in order to reflect the above resolution so that it reads henceforth as follows:

«**Art. 6. (first paragraph).** The Company's corporate capital is fixed at EUR 13,150.- (thirteen thousand one hundred fifty Euro) divided into 526 (five hundred twenty-six) shares with a nominal value of EUR 25.-, each, all fully paid-up and subscribed.»

*Fifth resolution*

The Meeting resolves to amend article 12, paragraph 4 of the Articles, which will henceforth read as follows:

«The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers.»

*Sixth resolution*

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company and CITCO (LUXEMBOURG) S.A. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

*Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,500.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le dix-sept mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de 3i GAMESA (A) HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 9, rue Schiller à L-2519 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la Société). La Société a été constituée le 21 avril 2006 en vertu d'un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

A comparu:

3i EUROPARTNERS IVA LP, une limited partnership de droit britannique ayant son siège social au 16, Palace Street, Londres, SE1 8XP, Royaume-Uni,

ici représentée par Monsieur Jacques de Patoul, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée à Londres, le 17 mai 2006.

La partie comparante dénommée ci-dessus comparaissent en sa qualité d'associé unique de la Société et est désigné ci-après en tant qu'Associé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées ensemble avec celui-ci.

L' Associé représenté comme décrit ci-dessus ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Que 500 (cinq cents) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont dûment représentées à cette Assemblée, laquelle est par conséquent valablement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre de jour, reproduit ci-après.

II. Que l'ordre de jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 650,- (six cent cinquante euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, à EUR 13.150,- (treize mille cent cinquante euros) par voie d'émission de 26 (vingt-six) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

2. Souscriptions et paiement de l'augmentation du capital social mentionnée sous le point 1. ci-dessus.

3. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter l'augmentation de capital décrite sous le point 1. ci-dessus.

4. Modification de l'article 12 paragraphe 4 des statuts de la Société afin que la Société soit valablement représentée à l'égard des tiers par la seule signature de tout gérant de la Société.

5. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y intégrer les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et à CITCO (LUXEMBOURG) S.A. afin de procéder, au nom de la Société, à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

6. Divers.

III. Que l'Associé a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'entièreté du capital social étant représenté à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé représenté se considérant dûment convoqué et déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué en avance.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter et augmente par la présente le capital social de la Société d'un montant de EUR 650,- (six cent cinquante euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, à EUR 13.150,- (treize mille cent cinquante euros) par voie d'émission de 26 (vingt-six) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer les souscriptions et paiements suivants de l'augmentation du capital social mentionnée sous la seconde résolution ci-dessus comme suit:

*Souscription - Paiement*

L'Associé, représenté tel que décrit ci-dessus, déclare (i) souscrire à l'augmentation de capital de la Société représentée par 26 (vingt-six) nouvelles parts sociales de la Société, chacune ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) et une valeur nominale totale de EUR 650,- (six cent cinquante euros) et (ii) payer ces nouvelles parts sociales par un apport en numéraire pour un montant de EUR 652,67 (six cent cinquante-deux euros et soixante-sept cents) qui seront alloués au compte de capital social de la Société pour un montant de EUR 650,- (six cent cinquante euros). La somme restante d'un montant de EUR 2,67 (deux euros et soixante-sept cents) est allouée au compte de prime d'émission de la Société.

Le montant total de EUR 652,67 (six cent cinquante-deux euros et soixante-sept cents) est par conséquent à l'entière disposition de la Société, comme en atteste un certificat de blocage émis par CITCO BANK NEDERLAND N.V. daté du 17 mai 2006 présenté au notaire instrumentaire, confirmant la disponibilité du montant souscrit sur le compte bancaire de la Société. Le notaire confirme expressément la disponibilité des fonds ainsi versés.

L'Assemblée décide d'enregistrer que l'actionariat de la Société est, suite à l'augmentation de capital ci-dessus, composé comme suit:

Associé	Nombre de parts sociales
3i EUROPARTNERS IVA LP .....	526
Total .....	526

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus, de sorte qu'il aura la teneur suivante:

«**Art. 6. (premier paragraphe).** Le capital social de la Société est fixé à EUR 13.150,- (treize mille cent cinquante euros) représenté par 526 (cinq cent vingt-six) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

*Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article 12, paragraphe 4 des Statuts, qui sera formulé désormais de la manière suivante:

«La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la seule signature de tout membre du conseil de gérance.»

*Sixième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y intégrer les changements mentionnés ci-dessus et donne pouvoir et autorise tout gérant de la Société et à CITCO (LUXEMBOURG) S.A. à procéder, au nom de la Société, à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

*Estimation des frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à EUR 1.500,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.  
Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: J. de Patoul, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 23 mai 2006, vol. 436, fol. 87, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 mai 2006.

H. Hellinckx.

(058120.3/242/192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2006.

---

**3i GAMESA (A) HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 116.639.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 juin 2006.

H. Hellinckx.

(058122.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2006.

---

**FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER LUX S.A., (F.E.D.I. LUX S.A.),  
Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 72.062.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2006, réf. LSO-BR03589, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(056400.3/521/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**ARTESIALUX FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 10, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 43.831.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 21 mars 2006*

Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Dirk Vanderschrick en qualité de Président du Conseil d'Administration.

Copie certifiée conforme

V. Putzeys / D. Vanderschrick

Administrateur / Président

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04379. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056425.3/1172/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**ARTESIALUX FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 10, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 43.831.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 21 mars 2006 à 15.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Eric De Cooman, Vincent Putzeys, Koen Lozie et Jean Quintus, Administrateurs et de PricewaterhouseCoopers S.A., Commissaire aux Comptes, pour un terme venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer comme nouveaux administrateurs:

M. Dirk Vanderschrick, Membre du Comité Exécutif de DEXIA BANQUE S.A., demeurant à B-1730 Asse, Waalboorrelaan 22,

et

M. Bernard Colla, Directeur Risk Management DEXIA BANQUE S.A., demeurant à B-1030 Schaerbeek, rue Evenepoel 35, Boîte 4.

Leur mandat viendra également à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour copie conforme  
V. Putzeys / E. De Cooman  
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04377. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056422.3/1172/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**PARFIPAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 10, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 25.513.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 21 mars 2006*

Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Dirk Vanderschrick en qualité de Président du Conseil d'Administration.

Copie certifiée conforme  
V. Putzeys / D. Vanderschrick  
Administrateur / Président

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04384. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056432.3/1172/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**PARFIPAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 10, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 25.513.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 21 mars 2006 à 11.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Eric De Cooman, Vincent Putzeys, Koen Lozie et Jean Quintus, Administrateurs et de PricewaterhouseCoopers S.A., Commissaire aux Comptes, pour un terme venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer comme nouveaux administrateurs:

M. Dirk Vanderschrick, Membre du Comité Exécutif de DEXIA BANQUE S.A., demeurant à B-1730 Asse, Waalboorrelaan 22,

et

M. Bernard Colla, Directeur Risk Management DEXIA BANQUE S.A., demeurant à B-1030 Schaerbeek, rue Evenepoel 35, Boîte 4.

Leur mandat viendra également à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour copie conforme  
V. Putzeys / E. De Cooman  
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04381. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056430.3/1172/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**TRELL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 104.062.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR03881, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

Signatures.

(056445.3/1369/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**METRO INTERNATIONAL LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 68.518.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR03888, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

Signatures.

(056450.3/1369/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**UBAM - SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 35.412.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle du 7 juin 2006*

- Le renouvellement du mandat de DELOITTE S.A. Luxembourg comme Réviseur d'Entreprises pour une durée réduite venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle de 2007 est approuvé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

UNION BANCAIRE PRIVEE (LUXEMBOURG) S.A.

*Domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2006, réf. LSO-BR03487. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(056463.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**UBAM - SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 35.412.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2006, réf. LSO-BR03489, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

UNION BANCAIRE PRIVEE (LUXEMBOURG) S.A.

*Domiciliataire*

Signatures

(056465.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**MADISON INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 105.739.

Nous vous prions de bien vouloir actualiser vos fichiers en modifiant l'adresse du siège social de la personne morale, comme suit:

Siège social de la personne morale:

WISLEY S.A., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

*MADISON INVESTMENTS, S.à r.l.*

Représenté par ProServices MANAGEMENT, S.à r.l.

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR03840. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(056501.3/1084/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

74613

**RPG STRUCTURED FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 14.000.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 92.107.

Nous vous prions de bien vouloir actualiser vos fichiers en modifiant l'adresse du siège social de la personne morale, comme suit:

Siège social de la personne morale:

EUROLEX MANAGEMENT S.A., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

*RPG STRUCTURED FINANCE, S.à r.l.*

Représenté par EUROLEX MANAGEMENT S.A.

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR03837. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(056502.3/1084/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**PURPLE HAZE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 108.459.

Nous vous prions de bien vouloir actualiser vos fichiers en modifiant l'adresse du siège social de la personne morale, comme suit:

Siège social de la personne morale:

WISLEY S.A., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

*PURPLE HAZE, S.à r.l.*

Représenté par LUXROYAL MANAGEMENT S.A.

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR03831. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(056509.3/1084/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**NS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, rue Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 80.367.

**EXTRAIT**

L'Assemblée générale du 12 juin 2006 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Monsieur Théo Limpach, Administrateur, employé privé, 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;

- Monsieur Marc Maisonneuve, Administrateur-Président, président, 98, rue Saint-Jean, case postale 5240, CH-1211 Genève 11, Suisse.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

L'assemblée générale du 12 juin 2006 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- ERNST & YOUNG, Société Anonyme, commissaire aux comptes, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, R.C.S. Luxembourg B 47.771.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

*Pour NS LUXEMBOURG S.A.*

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04224. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(056620.3/833/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**ORANGE MOUNTAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 108.450.

Nous vous prions de bien vouloir actualiser vos fichiers en modifiant l'adresse du siège social de la personne morale, comme suit:

Siège social de la personne morale:

PARLAY FINANCE COMPANY S.A., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

ORANGE MOUNTAIN, S.à r.l.

Représenté par LUXROYAL MANAGEMENT S.A.

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR03830. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056511.3/1084/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

**TONUS INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 107.803.

Nous vous prions de bien vouloir actualiser vos fichiers en modifiant l'adresse du siège social de la personne morale, comme suit:

Siège social de la personne morale:

WISLEY S.A., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

TONUS INVESTMENTS, S.à r.l.

Représenté par ProServices MANAGEMENT, S.à r.l.

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR03828. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056515.3/1084/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

**COMMERCIAL UNION INTERNATIONAL LIFE S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 30.000.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 55.381.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société qui s'est tenue le 23 mai 2006 à 16.00hrs*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale de la Société en date du 23 mai 2006 que:

Les administrateurs ont vu leurs mandats respectifs renouvelés pour une nouvelle période qui arrivera à échéance à l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire devant approuver les comptes de l'exercice 2006.

- M. Gerhard Trubel, Administrateur-Délégué,

38, rue Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, né le 17 mars 195, Neunkirchen, Germany

- M. Ed Morgan,

Via Zoppi, 4, 6900, Lugano, Switzerland, né le 27 février 1964 à Abbingdon, Royaume-Uni

- M. Cees Frankhuisen,

Hoogland 22, 3401RP IJsselstein, Netherlands, né le 9 mars 1950 à Maartensdijk, Netherlands

- Mlle Marjan van Kasteren,

Mariotteplein 44 hs, 1098 PA Amsterdam, Netherlands, née le 22 mai 1968, à Oploo c.a., Netherlands.

Le réviseur d'entreprises PricewaterhouseCoopers a vu son mandat renouvelé pour une nouvelle période qui arrivera à échéance à l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire devant approuver les comptes de l'exercice 2006.

- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg. R.C.S. Luxembourg B 65.477.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04249. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056654.3/850/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

**TRADMAN CORPORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 109.071.

Nous vous prions de bien vouloir actualiser vos fichiers en modifiant l'adresse du siège social de la personne morale, comme suit:

Siège social de la personne morale:

PARLAY FINANCE COMPANY S.A., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

TRADMAN CORPORATION, S.à r.l.

Représenté par ProServices MANAGEMENT, S.à r.l.

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR03826. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056519.3/1084/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**SUNNYDALE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 108.976.

Nous vous prions de bien vouloir actualiser vos fichiers en modifiant l'adresse du siège social de la personne morale, comme suit:

Siège social de la personne morale:

PARLAY FINANCE COMPANY S.A., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

SUNNYDALE INVESTMENTS, S.à r.l.

Représenté par LUXROYAL MANAGEMENT S.A.

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR03823. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056533.3/1084/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**NETBAY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 40A, avenue du Bois.  
R. C. Luxembourg B 77.105.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(056554.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**AGRIA FINANCE S.A., Société Anonyme,  
(anc. ARENA FINANCE S.A.).**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte Neuve.  
R. C. Luxembourg B 82.194.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04077, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

FIDUPAR

Signatures

(056695.3/1172/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**UZEL CORPORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 111.999.

Nous vous prions de bien vouloir actualiser vos fichiers en modifiant l'adresse du siège social de la personne morale, comme suit:

Siège social de la personne morale:

INGRIA LUXEMBOURG, S.à r.l., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

UZEL CORPORATION, S.à r.l.

Représenté par ProServices MANAGEMENT, S.à r.l.

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR03815. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056537.3/1084/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

**JARDIPAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 87.856.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 17 mai 2006 à 10.30 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Jean Quintus, Joseph Winandy et la société COSAFIN S.A., Administrateurs et de M. Pierre Schill, Commissaire aux Comptes pour un terme qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Copie certifiée conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR03735. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056552.3/1172/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

**JARDIPAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 87.856.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04074, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2006.

FIDUPAR

Signatures

(056693.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

**PROVENCAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R. C. Luxembourg B 116.230.

Statuts coordonnés déposés au Greffe du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 juin 2006.

Pour la société

J. Seckler

Notaire

(056743.3/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

74617

**ZETA FIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 57.843.

*Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 9 juin 2006 à 09.00 heures à Luxembourg*

- Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes vient à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée décide de renouveler le mandat de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et la société COSAFIN S.A. en qualité d'Administrateurs et de Monsieur Pierre Schill en qualité de Commissaire aux Comptes pour un terme venant à échéance à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2006.

*Pour le Conseil d'Administration*

*Signature / Signature*

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR03728. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(056540.3/1172/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

**ZETA FIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 57.843.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04071, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

Signatures.

(056691.3/1172/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

**ZETA FIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 57.843.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04069, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

Signatures.

(056687.3/1172/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

**FABELUX INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 117.151.

STATUTS

L'an deux mille six, le quatorze juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. La société ECOPROMPT S.A., société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg,

ici représentée par Madame Christel Detrembleur, juriste, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Luxembourg, le 8 juin 2006.

2. La société de droit des Iles Vierges Britanniques LAUREN BUSINESS LIMITED, ayant son siège à Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques), PO BOX 3161,

ici représentée par Madame Christel Detrembleur, prénommée,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Luxembourg, le 8 juin 2006.

Les prédites procurations, après avoir été signées ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparantes, représentées comme il est dit, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société qu'ils vont constituer entre elles:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de FABELUX INVEST S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents,

le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, notwithstanding ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en cent (100) actions, d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

La société est encore autorisée à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés commerciales. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

**Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 7.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit le troisième vendredi du mois de juin à quatorze heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 9.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 10.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 11.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2006.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2007.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1. ECOPROMPT S.A., prédésignée, quatre-vingt-dix-neuf actions. . . . .	99
2. LAUREN BUSINESS LIMITED, prédésignée, une action. . . . .	1
Total: cent actions . . . . .	100

Toutes les actions ainsi souscrites ont été entièrement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Déclaration*

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de mille sept cents euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes.

#### *Première résolution*

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui du commissaire à un (1).

#### *Deuxième résolution*

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

1. Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.
2. Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg;
3. Monsieur Nour-Eddin Nijar, employé privé, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

#### *Troisième résolution*

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

HRT REVISION, S.à r.l., ayant son siège au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

#### *Quatrième résolution*

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.

#### *Cinquième résolution*

Le siège social est fixé au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société.

Les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Ch. Detrembleur, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 juin 2006, vol. 905, fol. 7, case 10. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 20 juin 2006.

J.-J. Wagner.

(058623.3/239/142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

**BALLYMORE PROPERTIES LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.-F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 117.144.

—  
**STATUTES**

In the year two thousand and six, on the eighth of June.  
Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

BALLYMORE PROPERTIES, an unlimited company operating under the laws of Ireland, having its registered office at Fonthill House, Old Lucan Road, Palmerstown, Dublin 20, ROI,  
being represented by Flora Gibert private employee, residing professionally in Luxembourg pursuant to a proxy dated 30th May 2006.

The proxy given, signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

The appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the notary to record as follows the articles of incorporation of a private limited company («société à responsabilité limitée») which is herewith established as follows:

**Art. 1. Form, name.** There is established by the appearing party a private limited company («société à responsabilité limitée») governed by the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended (the «Law»), and by the present Articles of Incorporation.

The Company is initially composed of a single member who is the owner of all the units; the Company may at any time be composed of several members, notably as a result of the transfer of units or the issue of new units.

The name of the company is BALLYMORE PROPERTIES LUXEMBOURG, S.à r.l. (hereafter the «Company»).

**Art. 2. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

The Company may be dissolved at any time by decision of the single member or, as the case may be, pursuant to a resolution of the general meeting of the members in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation as described in Article 18 hereof.

**Art. 3. Object.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind including any rights attaching thereto as well as of partnership interests and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The object of the Company is furthermore to invest in real estate property, either by means of purchase, exchange or such other manner as well as the disposal, the administration, the development and the management of real estate property throughout Europe and to carry out any operation relating directly or indirectly thereto or which it may deem useful in the accomplishment and development of this object.

The Company may participate in the establishment and development of any industrial or commercial enterprises and may render them every assistance whether by way of loans or otherwise.

The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds and debentures provided it may not proceed to a public issue of such debt instruments.

In a general fashion it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its object.

**Art. 4. Registered office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, in the Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the Municipality of Luxembourg by decision of the board of managers. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by decision of the management.

In the event that the board of managers determines that extraordinary, political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

**Art. 5. Capital - Units.** The corporate capital is set at one hundred thousand Euro (100,000 EUR) consisting of five hundred (4,000) units with a par value of twenty-five Euro (25 EUR) per unit.

A unit may only be transferred or devolved subject to the consent provided for by article 189 of the Law.

A transfer of units shall be effected by a notarial or by private deed. Transfer of units will only be binding upon the Company or third parties following a notification to or acceptance by the Company as provided in article 1690 of the Civil Code.

A register of members shall be kept at the registered office of the Company. Such register shall set forth the name of each member, its residence or elected domicile, the number of units held by it, the amounts paid in on each such unit, and the transfer of units and the dates of such transfers.

**Art. 6. Changes to the Capital.** The capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the single member or, if applicable, pursuant to a resolution of the general meeting of the members adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation, as prescribed in Article 18 hereof.

**Art. 7. General meeting of the members**

1. When the Company is composed of one single member, such member exercises the powers granted by law to the general meeting of the members.

Articles 194 to 196 and 199 of the Law are not applicable in that case.

2. If there are not more than twenty-five members, the decisions of the members may be taken by a written resolution, the text of which will be sent by the board of managers to the members by registered mail.

In that case, the members shall cast their vote and mail it to the Company within a period of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution.

3. Notwithstanding the foregoing, a regularly constituted general meeting of the members of the Company shall represent the entire body of members of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

General meetings of the members shall be called by the board of managers by convening notice addressed by registered mail to the members at least ten days prior to the general meeting.

Each unit is entitled to one vote. A member may act at any general meeting by appointing another person as its proxy in writing, by fax, cable, telegram, telex or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission.

Except as otherwise required by the Law, resolutions at a general meeting of the members duly convened will be passed by a simple majority of the units outstanding.

If all of the members are present or represented at a general meeting of the members, and if they state that they have been informed of the agenda of the general meeting, the general meeting may be held without prior notice or publication.

**Art. 8. Annual general meeting of the members.** Subject to article 7(1) and (2), the annual general meeting of the members shall be convened to be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of the annual general meeting on 31st March in each year at 11 p.m. and for the first time in 2007.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the board of managers, exceptional circumstances so require.

Other general meetings of the members may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of the general meeting.

**Art. 9. Management.** The Company shall be managed by one or several managers who need not be members. The managers shall be elected by the members at their annual general meeting for an undetermined period. A manager may be removed at any time with or without cause and replaced by resolution adopted by the general meeting of the members.

The single member or the general meeting of members, as the case may be, may decide to appoint one or several Class A manager(s) and one or several Class B manager(s).

**Art. 10. Procedures of meeting of the board.** The board of managers may choose from among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of managers and of the members.

The board of managers shall meet upon call by any manager, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all general meetings of the members and the board of managers, but in his absence the members or the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by fax, cable, telegram, telex or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission of each manager. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or, electronic transmission, another manager as his proxy, provided the genuineness thereof is established.

A manager may attend at and be considered as being present at a meeting of the board of managers by means of a telephone conference or other telecommunications equipment by operation of which all persons participating in the meeting can hear each other and speak to each other.

Subject to the following, a quorum of the board of managers shall be the presence or the representation of a majority of the managers holding office. If Class A and Class B managers have been appointed, a quorum of the board of managers shall be the presence or the representation of a majority of the managers holding office comprising at least one Class A manager and one Class B manager. Decisions will be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting.

In the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company (other than that arising by virtue of serving as a manager, director, officer or employee in the other contracting party), such manager shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider, or vote on such transactions, and such manager's interest therein shall be reported to the next succeeding general meeting of the members.

Resolutions of the board of managers shall be validly taken if approved in writing by all the managers. Such approval may be in a single or in several separate documents.

**Art. 11. Minutes of meetings of the board.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by any manager.

**Art. 12. Powers of the managers.** The sole manager or, if applicable, the board of managers is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law or by the present articles to the general meeting of the members fall within the competence of the board of managers.

**Art. 13. Binding signatures.** The Company will be bound by the individual signature of any one of the manager(s) or by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by any one of the managers.

However if the single member or the general meeting of members, as the case may be, has appointed one or several Class A manager(s) and one or several Class B manager(s), the Company will be bound by the joint signatures of one Class A manager and one Class B manager or by the joint or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the managers, within the limits of such power.

**Art. 14. Statutory Auditor.** The member(s) may resolve that the operations of the Company shall be supervised by a statutory auditor. Such statutory auditor need not be a member and shall be elected by the annual general meeting of the members for a period ending at the date of the next annual general meeting of the members.

Any statutory auditor in office may be removed at any time by the members with or without cause.

**Art. 15. Accounting year.** The accounting year of the Company shall begin on 1st April and shall terminate on 31st March of the same year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31st March 2007.

**Art. 16. Appropriation of profits.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the Law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such surplus reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

The general meeting of the members, upon recommendation of the board of managers, shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and may, without ever exceeding the amounts proposed by the board of managers, declare dividends from time to time.

Interim dividends may be distributed, subject to the conditions laid down by law, upon decision of the board of managers.

The dividends declared may be paid in any currency selected by the board of managers and may be paid at such places and times as may be determined by the board of managers.

The board of managers may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment.

A dividend declared but not paid on a unit during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such unit, shall be forfeited by the holder of such unit, and shall revert to the Company.

No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of units.

**Art. 17. Dissolution and liquidation.** The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the single member or any of the members does not put the Company into liquidation.

The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting a manager, as well as its resignation or removal for any cause does not put the Company into liquidation.

In the event of a dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the sole member or, as the case may be, by the general meeting of the members effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

**Art. 18. Amendment of Articles.** These Articles may be amended from time to time by a general meeting of the members, subject to the quorum and voting requirements provided for by the Law.

**Art. 19. Governing law.** All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Law on commercial companies as amended.

**Art. 20. Single member company.** If, and as long as one member holds all the units, the Company shall exist as a single member company, pursuant to article 179 (2) of the Law; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the Law are applicable.

#### *Subscription and payment*

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed and entirely paid up four thousand (4,000) units for one hundred thousand Euro (100,000 EUR) with a par value of one twenty-five Euro (25 EUR) per unit.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately 3,000 EUR.

#### *Extraordinary general meeting*

The above named person representing the entire subscribed capital has taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

2. The following persons are appointed managers for an indefinite period:

*Class A managers:*

Mr Brian Fagan, private employee, residing professionally at Pointe North, 3 Greenwich View Place, London E14 9NN;

Mr Ajay Laxman, private employee, residing professionally at Pointe North, 3 Greenwich View Place, London E14 9NN.

*Class B managers:*

Mr Godfrey Abel, private employee, residing professionally at 46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

Mr Francois Bourgon, private employee, residing professionally at 46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

Mr Christophe Cahuzac, private employee, residing professionally at 46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

3. The following is appointed as statutory auditor: KPMG, 31, allée Scheffer, Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary, by its surname, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction de l'acte qui précède:**

L'an deux mille six, le huit juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

*A comparu:*

BALLYMORE PROPERTIES, une société de droit irlandais, ayant son siège social Old Lucan Road, Palmerstown, Dublin 20, ROI,

représentée par Flora Gibert, employée privée, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration en date du 30 mai 2006.

La procuration, signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

La comparante, ès qualités, a sollicité au notaire d'arrêter les statuts suivants d'une société à responsabilité limitée constituée par les présentes comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, dénomination.** Il est constitué par la comparante, une société à responsabilité limitée, régie par la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés commerciales telle que modifiée et par les présents statuts.

La Société comprend à l'origine un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales; elle peut, à tout moment, comprendre plusieurs associés, par suite, notamment, de cessions de parts sociales d'émission de parts sociale nouvelles.

La dénomination sociale de la société est BALLYMORE PROPERTIES LUXEMBOURG, S.à r.l. (ci-après la «Société»).

**Art. 2. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par une décision de l'associé unique ou, selon le cas, par une résolution de l'assemblée générale des associés délibérant dans les conditions requises pour une modification des présents statuts telles que prévues à l'article 18.

**Art. 3. Objet.** La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière d'actions, d'obligations, de certificats d'emprunt, d'effets de commerce et d'autres valeurs de toutes espèces, ainsi que des participations dans des sociétés de personnes et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société a par ailleurs pour objet l'investissement dans des biens immobiliers tant par l'achat, l'échange ou toute autre manière, que par la disposition, l'administration, le développement et la gestion de biens immobiliers, à travers l'Europe et de mener toutes opérations s'y rapportant directement ou indirectement ou qu'elle estimera utiles dans l'accomplissement et le développement de son objet.

La Société peut participer à l'établissement et au développement de toutes entreprises industrielles ou commerciales et leur porter assistance soit par voie de prêts, soit par toute autre manière.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et émettre des obligations et des certificats d'emprunt à condition qu'elle ne procède pas à l'émission publique de tels titres représentatifs d'emprunt.

D'une manière générale, elle pourra prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et exécuter toutes opérations qu'elle estimera utiles dans l'accomplissement et le développement de son objet.

**Art. 4. Siège social.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à un autre endroit à l'intérieur de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance. Des succursales ou des bureaux autres pourront être établis tant au Luxembourg qu'à l'étranger par décision de la gérance.

Dans l'hypothèse où le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la société au siège social ou la communication aisée du siège à l'étranger, se seraient produits ou seraient imminents, il pourrait transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera une société luxembourgeoise.

**Art. 5. Capital social - Parts sociales.** Le capital souscrit de la Société est fixé à cent mille euros (100.000 EUR), divisé en quatre mille (4.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 EUR) chacune.

Une part sociale ne peut être transférée ou léguée entre vifs ou à cause de mort que moyennant le consentement conformément à l'article 189 de la loi. Un transfert de parts sociales peut être effectué par acte notarié ou par acte sous seing privé. Le transfert de parts sociales ne sera opposable à la Société ou aux tiers qu'après leur notification à ou acceptation par la Société conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Un registre des associés devra être tenu au siège social de la société. Ce registre contiendra le nom de tout associé, son lieu de résidence ou son domicile élu, le nombre de parts sociales détenues par lui, les sommes payées par part sociale, ainsi que le transfert de ces parts sociales et les dates de ces transferts.

**Art. 6. Modification du capital.** Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'associé unique ou, selon le cas, par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant dans les conditions requises pour une modification des présents statuts, telles que prévues à l'article 18.

#### **Art. 7. Assemblée générale des associés**

1. Lorsque la Société ne comporte qu'un associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés.

Dans ce cas, les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

2. S'il y a moins de vingt-cinq associés, les décisions des associés peuvent être prises par résolution écrite, dont le texte sera envoyé par la gérance aux associés, par lettre recommandée.

Dans ce dernier cas, les associés devront émettre leur vote et l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

3. Malgré les dispositions ci-avant, toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble de la collectivité des associés de la Société. Elle disposera des pouvoirs les plus étendus pour ordonner, mettre en oeuvre ou ratifier des actes en rapport avec les opérations de la Société.

Les assemblées générales des associés seront convoquées par le conseil de gérance par convocation adressée par lettre recommandée aux associés au moins 10 jours avant l'assemblée générale.

Chaque part sociale donne droit à une voix. Tout associé pourra agir à toute assemblée générale en désignant une autre personne comme son mandataire, par écrit, télécopie, câble, télégramme, télex ou, à condition que l'authenticité en soit établie, par transmission électronique.

Sauf dispositions légales contraires, les résolutions des assemblées générales des associés dûment convoquées seront adoptées à la majorité simple des parts sociales en circulation.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des associés, et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale, l'assemblée générale pourra être tenue sans convocation ou publication préalable.

**Art. 8. Assemblée générale annuelle des associés.** Sous réserve des paragraphes (1) et (2) de l'article 7, l'assemblée générale annuelle des associés doit être convoquée de façon à se tenir à Luxembourg, au siège social de la Société, ou à tout autre endroit à Luxembourg, qui sera précisé dans la convocation de l'assemblée générale annuelle, le 31 mars de chaque année à 11h00, et pour la première fois en 2006.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le 1<sup>er</sup> jour ouvrable suivant. L'assemblée générale annuelle peut être tenue à l'étranger si des circonstances exceptionnelles, appréciées de façon discrétionnaire par le conseil de gérance, le requièrent.

D'autres assemblées générales des associés peuvent être tenues aux lieux et heures prévus dans les convocations y relatives.

**Art. 9. Gérance.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui ne sont pas obligatoirement associés.

Les gérants seront élus par les associés lors de l'assemblée générale annuelle des associés pour une période indéterminée. Un gérant peut être révoqué à tout moment avec ou sans motif, et remplacé par une résolution adoptée par l'assemblée générale des associés.

L'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, pourra nommer un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B.

**Art. 10. Déroulement d'une réunion du conseil.** Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant, qui sera responsable de la garde des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées des associés.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans la convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des associés et les réunions du conseil de gérance, mais en son absence les associés ou le conseil de gérance peuvent nommer un autre gérant comme président «pro tempore» par vote majoritaire des présents à une telle réunion.

Les membres du conseil de gérance recevront une convocation écrite pour toute réunion du conseil de gérance au moins 24 heures avant l'heure fixée pour une telle réunion, à moins d'événements urgents auxquels cas la nature de ces événements sera précisée dans la convocation. Cette convocation peut être supprimée par le consentement de chaque gérant par écrit, télécopie, câble, télégramme, télex ou, à condition que l'authenticité en soit établie, par transmission électronique. Pour des réunions individuelles tenues aux heures et lieux prévus à l'avance par un calendrier adopté par une décision du conseil de gérance, des convocations individuelles ne sont pas requises.

Chaque gérant peut agir à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit, télécopie, câble, télégramme, télex ou, à condition que l'authenticité en soit établie, transmission électronique, un autre gérant comme son représentant.

Un gérant peut assister et être considéré comme étant présent à une réunion du conseil de gérance par l'intermédiaire d'une conférence téléphonique ou d'un autre équipement de télécommunication en vertu duquel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et parler ensemble.

Sous réserve de ce qui suit, le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Si des gérants de catégorie A ou de catégorie B ont été nommés, le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée, un tel quorum comprenant au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés lors de la réunion.

Au cas où un gérant de la Société aurait un intérêt personnel dans une transaction de la Société (intérêt autre que celui dû à sa fonction de gérant, administrateur, dirigeant ou employé de l'autre partie contractante), ce gérant informera le conseil de gérance de cet intérêt personnel et ne votera ni ne décidera sur cette transaction, et il sera rendu compte de l'intérêt du gérant dans cette transaction à la prochaine assemblée générale des associés.

Les résolutions du conseil de gérance pourront être valablement prises si elles ont approuvées par écrit par tous les gérants. Pareille approbation pourra être contenue dans un seul ou plusieurs documents distincts.

**Art. 11. Procès-verbaux des réunions du conseil.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président, ou, en son absence, par le président «pro tempore» qui a présidé ladite réunion.

Les copies ou les extraits de tels procès-verbaux pouvant être présentés lors de procédures judiciaires ou autres seront signés par un gérant.

**Art. 12. Pouvoirs des gérants.** Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale des associés relève de la compétence du conseil de gérance.

**Art. 13. Signatures engageant la Société.** La Société sera engagée par la signature individuelle de tout gérant ou par la signature unique de toute personne à laquelle ce pouvoir aura été délégué par le conseil de gérance.

Toutefois, si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, a nommé un ou plusieurs gérant(s) de catégorie A et un ou plusieurs gérant(s) de catégorie B, la Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par les gérants, mais seulement dans la limite de ce pouvoir.

**Art. 14. Commissaire aux comptes.** L'associé unique (Les associés) peut (peuvent) décider que les opérations de la Société seront surveillées par un commissaire aux comptes. Ce commissaire aux comptes n'a pas besoin d'être un associé et sera élu par l'assemblée générale annuelle des associés pour une période se terminant à la date de l'assemblée générale annuelle des associés suivante.

Le commissaire aux comptes en place peut être révoqué par les associés à tout moment avec ou sans motif.

**Art. 15. Exercice social.** L'exercice social de la Société commencera le 1<sup>er</sup> avril et se terminera le 31 mars de chaque année, à l'exception du premier exercice qui commencera à la date de la constitution de la Société et prendra fin le 31 mars 2007.

**Art. 16. Affectation des bénéfices.** Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve atteint dix pour cent (10%) du capital souscrit de la Société.

Sur recommandation du Conseil de gérance, l'assemblée générale des associés déterminera comment il sera disposé du montant restant des bénéfices nets annuels et pourra, sans jamais excéder les montants proposés par le conseil de gérance, décider, de temps à autre, du versement de dividendes.

Des dividendes intermédiaires peuvent être distribués, dans les conditions prévues par la loi, sur décision du conseil de gérance.

Les dividendes déclarés peuvent être payés en toute devise choisie par le conseil de gérance, en temps et lieu qu'il appartiendra.

Le conseil de gérance peut prendre une décision finale quant au cours applicable pour traduire les montants des dividendes en la devise de leur paiement.

Un dividende déclaré mais non payé pour une part sociale pendant cinq ans ne pourra, par la suite, plus être réclamé par le porteur d'une telle part sociale; il sera perdu pour celui-ci, et reviendra à la Société.

Aucun intérêt ne sera payé sur les dividendes déclarés et non demandés qui seront détenus par la Société pour le compte des porteurs de parts sociales.

**Art. 17. Dissolution et liquidation.** L'incapacité, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant l'associé unique ou l'un des associés n'entraîne pas la liquidation de la Société.

L'incapacité, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant un gérant, de même que sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la liquidation de la Société.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par un ou plusieurs liquidateurs, (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), nommés par l'associé unique ou si tel est le cas par l'assemblée générale des associés procédant à cette dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 18. Modification des statuts.** Les présents statuts peuvent être modifiés de temps à autre, par une assemblée des associés aux conditions de quorum et de majorité précisées par la loi luxembourgeoise.

**Art. 19. Loi applicable.** Toutes les matières non régies par les présents statuts, seront soumises à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

*Souscription et paiement*

Le capital souscrit de la Société est fixé à cent mille euros (100.000 EUR), divisé en quatre mille (4.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 EUR) chacune.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de sa constitution s'élève à environ trois mille EUR (3.000 EUR).

*Assemblée générale extraordinaire*

La personne désignée en tête des présentes, représentant l'intégralité du capital souscrit, a immédiatement pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au 46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées gérants, pour une période indéterminée:

*Gérants de catégorie A:*

M. Brian Fagan, employé privé, demeurant professionnellement à Pointe North, 3 Greenwich View Place, London E14 9NN;

M. Ajay Laxman, employé privé, demeurant professionnellement à Pointe North, 3 Greenwich View Place, London E14 9NN.

*Gérants de catégorie B:*

M. Godfrey Abel, employé privé, demeurant professionnellement 46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

M. Francois Bourgon, employé privé, demeurant professionnellement 46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

M. Christophe Cahuzac, employé privé, demeurant professionnellement 46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

3. Est nommé Commissaire aux comptes: KPMG, 31, allée Scheffer, Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présents qu'à la requête de la personne comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une traduction française; à la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite à la personne comparante connue du notaire instrumentant par son nom, prénom, état civil et résidence, ladite personne comparante a signé avec nous, le notaire, le présent acte en original.

Signé: F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, vol. 28CS, fol. 77, case 12. – Reçu 1.000 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2006.

J. Elvinger.

(058577.3/211/416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

**PACIFIC INTERNATIONAL ASSETS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 73.039.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2006, réf. LSO-BR03503, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

Signature.

(056570.3/5878/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

**PACIFIC INTERNATIONAL ASSETS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 73.039.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2006, réf. LSO-BR03504, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

Signature.

(056574.6/5878/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

**DUE MAGGIO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 89.244.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 2 juin 2006 que:  
- M. Carlo Luciano Natale a démissionné de son mandat d'administrateur en date de ce jour et que Mme Caterina Della Mora, entrepreneur, née le 18 juin 1972 à Udine (Italie), demeurant au Via G. Freschi, 23, Udine (Italie), a été nommée en son remplacement aux fonctions d'administrateur avec effet à la même date.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

Pour extrait conforme

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2006, réf. LSO-BR03603. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056612.3/521/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

**EHI INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 28.031.750,-.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 99.404.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR03784, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2006.

Signature.

(056568.7/799/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

**PEMARA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Share capital: EUR 12,500.-.**

Registered office: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 112.727.

In the year two thousand and six, on the twenty-fourth day of May at 9.00 a.m.

Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary public residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

The company TRIZEC 2, S.à r.l., a company organised and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (TRIZEC 2), duly represented by M<sup>e</sup> Annette Brewer, avocat à la Cour, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal given by TRIZEC 2 on May 23, 2006.

The said proxy, after having been signed *in varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The presaid TRIZEC 2 is the sole member of the company PEMARA, S.à r.l., having its registered office at L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, registered to the Trade and Companies Register of Luxembourg under number B 112.727, incorporated by a deed received by the undersigned notary on December 13th, 2005, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, number 501 on March 9, 2006 (hereinafter referred to as the «Company»).

Such appearing party, represented as here above stated, in its capacity of sole member of the Company has requested the undersigned notary to state its following resolutions:

*First resolution*

The sole member resolves to increase the corporate capital of the Company by an amount of EUR 46,400.- (forty-six thousand four hundred Euro) in order to bring it from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 125 (one hundred twenty-five) corporate units with a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euro) each, to the amount of EUR 58,900.- (fifty-eight thousand nine hundred Euro) represented by 589 (five hundred eighty-nine) corporate units with a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euro) each.

*Second resolution*

The sole member resolves to issue 464 (four hundred sixty-four) new corporate units with a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euro) each, having the same rights and obligations as the 125 (one hundred twenty-five) existing corporate units.

The sole member declares subscribing to the 464 (four hundred sixty-four) new corporate units with a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euro) each, having the same rights and obligations as the existing ones, for an aggregate value

of EUR 46,400.- (forty-six thousand four hundred Euro) and to make payment in full for such new corporate units by a contribution in cash amounting to EUR 46,400.- (forty-six thousand four hundred Euro).

It results from a bank certificate that the amount of EUR 46,400.- (forty-six thousand four hundred Euro) is at the Company's disposal.

The sole member of the Company formally acknowledges the availability of the aggregate amount of EUR 46,400.- (forty-six thousand four hundred Euro) to the Company.

#### *Third resolution*

The sole member resolves to amend article 5 of the articles of association of the Company so as to reflect the resolved capital increase.

Consequently, Article 5 of the articles of association of the Company is replaced by the following text:

«The subscribed corporate capital is set at EUR 58,900.- (fifty-eight thousand nine hundred Euro) represented by 589 (five hundred eighty-nine) corporate units with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

The corporate capital may be increased or decreased by a decision of the sole member or pursuant to a resolution of the members, as the case may be.

The capital may further be increased by resolution of the manager(s) as set forth hereafter.

The authorised capital is fixed at ten million euros (EUR 10,000,000.-) to be divided into one hundred thousand (100,000) corporate units with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

The manager(s) is (are) authorized and empowered during a period ending five years after the publication date of the articles of association in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, to realise any increase of the capital within the limits of the authorised capital in one or several times.

Such increased amount of capital may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the manager(s) may determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the units to be subscribed and issued, such as to determine the time and the number of the units to be subscribed and issued, to determine if the units are to be subscribed with or without an issue premium, to determine to what an extent the payment of the newly subscribed units is acceptable either on cash or assets other than cash.

The manager(s) may delegate to any duly authorised manager or officer of the Corporation or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for units representing part or all of such increased amounts of capital.

Following each increase of the capital realized and duly stated in the form provided for by law, the first paragraph of this article will be modified so as to reflect the actual increase; such amendment will be recorded in authentic form by the manager(s) or by any person duly authorized and empowered by it for this purpose.

Each unit gives right to one fraction of the assets and profits of the Corporation in direct proportion to the number of units in existence.

The subscribed corporate capital may be changed at any time by decision of the single member or, as the case may be, by decision of the meeting of the members deliberating in the same manner provided for amendments to these articles of association.»

#### *Fourth resolution*

The sole member resolves to empower any one manager of the Company, with single signatory powers, to carry out any necessary formality in relation to the above resolutions.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately EUR 1,700.- (one thousand and seven hundred Euro).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, duly represented, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg-Bonnevoie, in the Office, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, acting as here above stated, she signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le vingt-quatre mai à 9.00 heures.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La société TRIZEC 2, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (TRIZEC 2),

dûment représentée par Maître Annette Brewer, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée par TRIZEC 2, le 23 mai 2006.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La prédite TRIZEC 2 est l'associée unique de la société à responsabilité limitée PEMARA, S.à r.l., avec siège social à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, immatriculée au Registre de Commerce et des Société de Luxem-

bourg sous le numéro B 112.727, constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 13 décembre 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 501 du 9 mars 2006 (ci-après la «Société»).

Ladite partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, en sa qualité d'associée unique de la Société a demandé au notaire instrumentant d'acter ses résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 46.400,- (quarante-six mille quatre cents euros), pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) représenté par 125 (cent vingt-cinq) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, à un montant de EUR 58.900,- (cinquante-huit mille neuf cents euros) représenté par 589 (cinq cent quatre-vingt-neuf) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune.

#### *Deuxième résolution*

L'associée unique décide d'émettre 464 (quatre cent soixante-quatre) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les 125 (cent vingt-cinq) parts sociales existantes.

L'associée unique déclare souscrire aux 464 (quatre cent soixante-quatre) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que celles existantes, pour un montant total de EUR 46.400,- (quarante-six mille quatre cents euros) et libérer intégralement ces nouvelles parts sociales par un apport en espèces d'un montant de EUR 46.400,- (quarante-six mille quatre cents euros).

Il résulte d'un certificat bancaire que la somme de EUR 46.400,- (quarante-six mille quatre cents euros) est à la disposition de la Société.

L'associée unique de la Société reconnaît expressément que le montant global de EUR 46.400,- (quarante-six mille quatre cents euros) est à la libre disposition de la Société.

#### *Troisième résolution*

L'associée unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital résolue.

En conséquence, l'article 5 des statuts de la Société est remplacé par le texte suivant:

«Le capital social souscrit de la Société est fixé à EUR 58.900,- (cinquante-huit mille neuf cents euros) représenté par 589 (cinq cent quatre-vingt-neuf) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le capital social pourra être augmenté ou diminué par une décision de l'associé unique ou par une résolution des associés, selon le cas.

Le capital peut en outre être augmenté par décision du (des) gérant(s) comme il suit.

Le capital autorisé est fixé à dix millions d'euros (EUR 10.000.000,-) représenté par cent mille (100.000) parts sociales d'une valeur de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le(s) gérant(s) est (sont) autorisé(s) et mandaté(s) pendant une période prenant fin cinq ans après la date de publication des statuts dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, à réaliser toute augmentation de capital dans les limites du capital autorisé en une ou plusieurs fois.

Cette augmentation de capital pourra être souscrit et émis selon les termes et conditions déterminés par le(s) gérant(s), plus précisément concernant la souscription et le paiement des parts sociales à souscrire et à émettre dans le cadre du capital autorisé, tels que la période de souscription et le nombre de parts sociales à souscrire et à émettre, en déterminant si les parts sociales sont à souscrire avec ou sans prime d'émission, en déterminant dans quelle mesure le paiement des parts sociales nouvellement souscrites doit être effectué soit en numéraire soit en actifs autres que numéraire.

Le(s) gérant(s) pourront déléguer à tout gérant ou organe dûment autorisé de la Société ou toute autre personne dûment autorisée, la tâche d'accepter les souscriptions et de recevoir le paiement des parts sociales représentant une partie ou la totalité des montants du capital ainsi augmentés.

Après toute augmentation de capital réalisée et dûment établie dans la forme prévue par la loi, le premier paragraphe de cet article sera modifié de manière à refléter l'augmentation en cause, cette modification sera constatée par acte authentique par le(s) gérants ou par toute personne dûment autorisée et mandatée à cet effet.

Chaque part sociale donnera droit à une fraction des actifs et bénéfiques de la Société en proportion directe avec le nombre de parts sociales existantes.

Le capital social souscrit pourra, à tout moment, être modifié par décision de l'associé unique ou, le cas échéant, par décision de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modifications des statuts.»

#### *Quatrième résolution*

L'associée unique décide de donner pouvoir à tout gérant de la Société, avec pouvoir de signature simple, afin d'effectuer les formalités nécessaires en relation avec les présentes résolutions.

#### *Frais*

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à EUR 1.700,- (mille sept cents euros).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la personne comparante ci-dessus, dûment représentée, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, le présent acte est dressé à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la mandataire, ès qualités qu'elle agit, elle a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.  
Signé: A. Brewer, T. Metzler.  
Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2006, vol. 28CS, fol. 63, case 12. – Reçu 464 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 16 juin 2006.

T. Metzler.

(057821.3/222/169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2006.

**PEMARA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 112.727.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 16 juin 2006.

T. Metzler.

(057822.3/222/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2006.

**ILP ACQUISITIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 109.755.

In the year two thousand and six, on the twentieth day of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

CEP II INVESTMENT HOLDINGS L.P., a limited partnership existing and incorporated under the laws of the state of Ontario, Canada, having its registered office at 40, King Street West, Scotia Plaza, Suite 5800, Toronto, Ontario, Canada, M5H3Z7, registered with the Ontario Ministry of Consumer and Business Services under registration number 130931116 (the «Sole Shareholder»),

represented by its general partner CEP II HOLDINGS LIMITED, a corporation existing and incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at PO Box 265 GT, Walker House, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands registered with the Cayman Islands Registrar of Companies under registration number 122986,

here represented by Stéphanie Joie, licenciée en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 20th April 2006 in Washington, D.C., attached hereto.

Said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting as the sole shareholder of ILP ACQUISITIONS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée de titrisation, having its registered office in 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on July 15, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of December 2, 2005 n° 1316, registration with the Trade and Companies' Register of Luxembourg B 109.755 (hereinafter the «Company»).

The appearing party acting in its said capacity and representing the entire share capital of the Company, took the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder decides to reduce the share capital of the Company from its current value of four million one hundred ninety-five thousand seven hundred fifty Euro (EUR 4,195,750.-) down to three million six hundred fourteen thousand one hundred Euro (EUR 3,614,100.-) through the redemption and cancellation of:

- two thousand seven hundred and sixty (2,760) Compartment E Series 1 shares of the Company for an amount of eighty-nine thousand ninety-three Euro and sixty-five cents (EUR 89,093.65);

- fifteen thousand three hundred sixty-three (15,363) Compartment E Series 2 shares of the Company for an amount of five hundred four thousand three hundred seventy-three Euro and sixty-four cents (EUR 504,373.64);

- seven hundred sixty-eight (768) Compartment F Series 1 shares of the Company for an amount of twenty-two thousand eight hundred forty-one Euro and thirty-eight cents (EUR 22,841.38);

- four thousand three hundred seventy-five (4,375) Compartment F Series 2 shares of the Company for an amount of one hundred thirty-one thousand eight-hundred twenty-two Euro and sixty-four cents (EUR 131,822.64).

This redemption of shares will result in a global payment in cash of EUR 748,131.31 by the Company to the Sole Shareholder on or around 20 April 2006.

*Second resolution*

As a consequence of the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company which will read as follows:

«The Company's share capital is set at three million six hundred fourteen thousand one hundred Euro (EUR 3,614,100.-) represented by five hundred (500) Compartment A shares, three thousand one hundred fifty-four (3,154)

Compartment B Series 1 shares, three thousand nine hundred sixty (3,960) Compartment B Series 2, eight hundred twenty-nine (829) Compartment C Series 2, four hundred sixty-eight (468) Compartment D Series 2, three hundred sixty-one (361) Compartment E Series 1 shares, one thousand nine hundred seventy (1,970) Compartment E Series 2 shares, two hundred eighty (280) Compartment F Series 1 shares, one thousand five hundred sixty-one (1,561) Compartment F Series 2 shares, four thousand six hundred seventy-five (4,675) Compartment G Series 1 shares, forty-eight thousand nine hundred seventy-eight (48,978) Compartment G Series 2 shares, three thousand five hundred fifty-four (3,554) Compartment H Series 1 shares, twenty-four thousand and eighty-three (24,083) Compartment H Series 2 shares, five thousand five hundred and two (5,502) Compartment I Series 1 shares, and forty-four thousand six hundred eighty-nine (44,689) Compartment I Series 2 shares, with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each. The Compartment A shares, the Compartment B Series 1 and Series 2 shares, the Compartment C Series 1 and Series 2 shares, the Compartment D Series 1 and Series 2 shares, the Compartment E Series 1 and Series 2 shares, the Compartment F Series 1 and Series 2 shares, the Compartment G Series 1 and Series 2 shares, the Compartment H Series 1 and Series 2 shares and the Compartment I Series 1 and Series 2 shares, together with the shares of other compartments which may be issued from time to time shall be referred to as the «Shares».

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated approximately at two thousand Euro (2,000.- EUR).

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing person known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le vingt avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

CEP II INVESTMENT HOLDINGS L.P., un limited partnership constitué et régi sous le droit de l'état d'Ontario, Canada, ayant son siège social au 40, King Street West, Scotia Plaza, Suite 5800, Toronto, Ontario, Canada, M5H3Z7, enregistrée auprès du Ontario Ministry of Consumer and Business Services sous le numéro d'enregistrement 130931116 (l'«Associé unique»),

représenté par son gérant commandité CEP II HOLDINGS LIMITED, une société constituée et régie sous le droit des Iles Cayman, ayant son siège social à PO Box 265 GT, Walker House, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, enregistrée auprès du Cayman Islands Registrar of Companies sous le numéro d'enregistrement 122986,

ici représenté par Stéphanie Joie, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 avril 2006 à Washington, D.C.

La procuration signée ne varietur par la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante agit en tant qu'associée unique de ILP ACQUISITIONS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, constituée par acte du notaire soussigné en date du 15 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 2 décembre 2005 n° 1316, inscription au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg B 109.755 (la «Société»).

La comparante, agissant en sa qualité pré-mentionnée, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de réduire le capital social de la Société de son montant actuel de quatre millions cent quatre-vingt-quinze mille sept cent cinquante (EUR 4.195.750,-) à trois millions six cent quatorze mille cent euros (EUR 3.614.100,-) par le rachat et l'annulation de:

- deux mille sept cent soixante (2.760) parts sociales de Compartiment E Série 1 de la Société contre la renonciation à une partie de la dette de l'Associé Unique pour un montant de quatre-vingt-neuf mille nonante-trois euros et soixante-cinq cents (EUR 89.093,65);

- quinze mille trois cent soixante-trois (15.363) parts sociales de Compartiment E Série 2 de la Société contre la renonciation à une partie de la dette de l'Associé Unique pour un montant de cinq cent quatre mille trois cent soixante-treize euros et soixante-quatre cents (EUR 504.373,64);

- sept cent soixante-huit (768) parts sociales de Compartiment F Série 1 de la Société contre la renonciation à une partie de la dette de l'Associé Unique pour un montant de vingt-deux mille huit cent quarante et un euros et trente-huit cents (EUR 22.841,38);

- quatre mille trois cent soixante-quinze (4.375) parts sociales de Compartiment F Série 2 de la Société contre la renonciation à une partie de la dette de l'Associé Unique pour un montant de cent trente et un mille huit cent vingt-deux euros et soixante-quatre cents (EUR 131.822,64).

Ce rachat de parts sociales consistera en la somme globale payable au comptant de EUR 748.131,31 par la Société à l'Associé unique le ou aux environs du 20 avril 2006.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société, qui sera lu comme suit:

«Le capital social est fixé à la somme de trois millions six cent quatorze mille cent euros (3.614.100,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales de Compartiment A, trois mille cent cinquante-quatre (3.154) parts sociales de Compartiment B Série 1, trois mille neuf cent soixante (3.960) parts sociales de Compartiment B Série 2, huit cent vingt-neuf (829) parts sociales de Compartiment C Série 2, quatre cent soixante-huit (468) parts sociales de Compartiment D Série 2, trois cent soixante et un (361) Compartiment E Série 1, mille neuf cent soixante-dix (1.970) parts sociales de Compartiment E Série 2, deux cent quatre-vingt (280) parts sociales de Compartiment F Série 1, mille cinq cent soixante et un (1.561) parts sociales de Compartiment F Série 2, quatre mille six cent soixante-quinze (4.675) parts sociales de Compartiment G Série 1, quarante-huit mille neuf cent soixante-dix-huit (48.978) parts sociales de Compartiment G Série 2, trois mille cinq cent cinquante-quatre (3.554) parts sociales de Compartiment H Série 1, vingt-quatre mille quatre-vingt-trois (24.083) parts sociales de Compartiment H Série 2, cinq mille cinq cent deux (5.502) parts sociales de Compartiment I Série 1 et quarante-quatre mille six cent quatre-vingt-neuf (44.689) parts sociales de Compartiment I Série 2, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune. Les parts sociales de Compartiment A, les parts sociales de Compartiment B Série 1 et Série 2, Compartiment C Série 1 et Série 2, Compartiment D Série 1 et Série 2, Compartiment E Série 1 et Série 2, Compartiment F Série 1 et Série 2, Compartiment G Série 1 et Série 2, Compartiment H Série 1 et Série 2 et Compartiment I Série 1 et Série 2, ensemble avec les parts sociales des autres compartiments qui seront émises de temps en temps sont dénommées les «Parts».

*Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison du présent acte à environ deux mille euros (EUR 2.000,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: S. Joie, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, vol. 153S, fol. 32, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2006.

J. Elvinger.

(058137.3/211/140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2006.

**ILP ACQUISITIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 109.755.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 42421 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2006.

J. Elvinger.

(058138.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2006.

**WINDHOF INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 87.572.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2006, réf. LSO-BR03563, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour WINDHOF INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

M. Linden / S. Wallers

(056441.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

**WIEMAR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 117.152.

## STATUTES

In the year two thousand six, on the first of June.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared:

W.N. VAN DER MEIJ HOLDING B.V., a Company incorporated under the law of the Netherlands, having its registered office in Katwijk, Snoeklaan 45, NL-2215XC Voorhout, Netherlands, registered with the trade register of the Chamber of Commerce and Industries for Rijnland under n° 28081366,

here represented by Mr Laurent Fisch, lawyer, professionally residing in Luxembourg, 8, rue Ste Zithe, by virtue of a power of attorney hereto attached.

The appearer announced the formation of a Company with limited liability («société à responsabilité limitée»), governed by the relevant law and the present articles.

**Art. 1.** There is formed by those present between the party noted above and all persons and entities who may become partners in future, a Company with limited liability which will be governed by law pertaining to such an entity as well as by present articles.

**Art. 2.** The purpose of the Company is the taking of participating interests, in whatsoever form in other, either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The Company may in particular acquire (i) all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as to realize them by sale, transfer, exchange or otherwise as well as (ii) any patents, licenses or similar IP rights and manage and develop the latter.

The Company may also borrow funds under any form, issue securities within the framework of the law and grant any financial, technical and other assistance, including loans, advances, refinancings and guarantees to or in favor of (i) companies in which it has a direct or an indirect interest, (ii) to its direct or indirect shareholders or (iii) to any Company belonging to the same group as the Company.

The Company can finally perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which it may deem useful to the accomplishment of its purposes as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its objects and all areas described above.

**Art. 3.** The Company has been formed for an unlimited period.

**Art. 4.** The Company will assume the name of WIEMAR LUXEMBOURG, S.à r.l., a Company with limited liability.

**Art. 5.** The registered office is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by mean of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners.

**Art. 6.** The Company's corporate capital is fixed at EUR 12,500.00 (twelve thousand five hundred Euro) represented by 125 (one hundred twenty-five) shares of EUR 100.00 (one hundred Euro) each.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time under the conditions specified by article 199 of the law covering companies.

**Art. 8.** Each share gives rights to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to its relationship with the number of shares in existence.

**Art. 9.** The transfer of shares is stated in notarial deed or by private deed. They are made in compliance with the legal dispositions.

**Art. 10.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of one of the partners will not bring the Company to an end.

**Art. 11.** Neither creditors nor heirs may for any reason create a charge on the assets or documents of the Company.

**Art. 12.** The Company is administered by one or several managers, not necessarily partners, appointed by the partners.

Except if otherwise provided by the general meeting of partners, in dealing with third parties the manager or managers have extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and sanction acts and operations consistent with the Company's object.

**Art. 13.** The manager or managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitment regularly made by them in the name of the Company. They are simple authorised agents and are responsible only for the execution of their mandate.

**Art. 14.** Each partner may take part in collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Each partner may appoint a proxy to represent him at meetings.

**Art. 15.** Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by partners owning more than half the share capital. However, resolutions to alter the articles and particularly to liquidate the Company may only be carried by a majority of partners owning three-quarters of the Company's share capital.

If the Company has only one partner, his decisions are written down on a register held at the registered office of the Company.

**Art. 16.** The Company's year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December.

**Art. 17.** Each year on the thirty-first of December, the books are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

**Art. 18.** Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 19.** The receipts stated in the annual inventory, after deduction of general expenses and amortisation represent the net profit.

Five per cent of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be used freely by the partners.

**Art. 20.** At the time of the winding-up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who will fix their powers and remuneration.

**Art. 21.** The partners will refer to legal provisions on all matters for which no specific provision is made in the articles. The undersigned notary states that the specific conditions of article 183 of Company act law (Companies' Act of 18.9.33) are satisfied.

#### *Transitory Disposition*

The first financial year commences this day and ends on the thirty-first of December two thousand six.

#### *Subscription and payment*

The 125 (one hundred twenty-five) shares are subscribed by the sole partner, namely, W.N. VAN DER MEIJ HOLDING B.V., previously named.

All the shares have been fully paid up in cash, so that the amount of EUR 12,500.00 (twelve thousand five hundred Euro) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

#### *Estimate of costs.*

The parties estimate the value of formation expenses at approximately EUR 1,800.-.

#### *Decisions of the sole partner*

The sole partner has taken the following decisions.

1) Are appointed as managers of the Company for an undetermined period:

Name of manager	Job title	Address	Place of birth	Date of birth
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.	Corporate director	MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, R.C.S. (Luxembourg) B 9.098	N/a	N/a
Mr Frank W.J.J. Welman	Individual director	46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg	Heerlen, Netherlands	21 September 1963

The Company is validly bound by the individual signature of each manager.

2) The registered office is established in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing, they signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le premier juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

La société de droit néerlandais W.N. VAN DER MEIJ HOLDING B.V., établie et ayant son siège social à Katwijk, Snoeklaan 45, NL-2215XC Voorhout, Pays-Bas, inscrite au registre de commerce de la chambre de commerce et de l'industrie de Rijnland sous le numéro 28081366,

ici représentée par Monsieur Laurent Fisch, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, 8, rue Sainte Zithe, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il déclare constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir (i) tous types de valeurs mobilières, par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement, et (ii) acquérir tous brevets, licences ou tout droit de propriétés intellectuelles ou industrielles similaires, les gérer et les développer.

La Société peut emprunter des fonds sous quelque forme et émettre des titres dans le cadre de la loi, et octroyer toute aide financière, technique ou autre, notamment des prêts, avances, refinancements et garanties a ou en faveur (i) de sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect, (ii) des associés directs ou indirects ou (iii) de toute autre société appartenant au même groupe que la Société

La Société peut en dernier lieu réaliser tous investissements ou opérations à caractère légal, commercial, technique et financier ou plus généralement toutes transactions qui peuvent se révéler utiles à la réalisation de son objet ainsi que toutes opérations permettant directement ou indirectement l'accomplissement de son objet social tel que décrit précédemment.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société prend la dénomination de WIEMAR LUXEMBOURG, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) représenté par cent vingt-cinq (125) parts de cent euros (EUR 100,00) chacune.

**Art. 7.** Le capital social peut être modifié, à tout moment, dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction de l'actif social et des bénéfices proportionnelle au nombre des parts existantes.

**Art. 9.** Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes.

**Art. 10.** Le décès, la suspension des droits civils, la déconfiture ou la faillite de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 11.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

**Art. 12.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour faire ou autoriser les actes et opérations relatifs à son objet.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 14.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 15.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ou la liquidation de la Société ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Si la Société ne compte qu'un seul associé, ses décisions sont inscrites sur un registre tenu au siège social de la Société.

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 17.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

**Art. 18.** Tout associé peut prendre au siège social de la Société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 19.** Les produits de la Société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

**Art. 20.** Lors de la dissolution de la Société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

**Art. 21.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales. Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 18 septembre 1933 sont remplies.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice commence le jour de la constitution et finit le trente et un décembre deux mille six.

*Souscription et libération*

Les 125 (cent vingt-cinq) parts ont été souscrites par l'associée unique, la société W.N. VAN DER MEIJ HOLDING B.V., prénommée.

Toutes les parts ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

*Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société à raison de sa constitution est évalué approximativement à la somme de EUR 1.800,-.

*Décisions de l'associée unique*

Ensuite, l'associée unique a pris les décisions suivantes:

1) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

Nom du manager	Profession	Adresse	Lieu de naissance	Date de naissance
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.	Directeur de société	MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, R.C.S. (Luxembourg) B 9.098	N/a	N/a
Mr Frank W.J.J. Welman	Directeur	46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg	Heerlen, Pays-Bas	21 septembre 1963

La société est valablement engagée par la signature individuelle d'un gérant.

2) Le siège social de la société est fixé à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et qui parle anglais, constate par le présent acte qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête du même comparant et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Fisch, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 8 juin 2006, vol. 437, fol. 6, case 7. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 juin 2006.

H. Hellinckx.

(058630.3/242/210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

**NTR NETWORK INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 36.084,-.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 116.340.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires en date du 19 mai 2006:

(i) qu'en remplacement de Monsieur Tomàs Casanovas Garces a été nommé au poste d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale annuelle de la société devant se tenir en 2011: ELAIA PARTNERS S.A., immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 443 990 668 et ayant son siège social 16, avenue de Friedland 75008 Paris (France), représentée par Monsieur Xavier Lazarus (ii) que Madame Ana Marià Gimeno Olmos a été nommée président du Conseil d'administration jusqu'à l'assemblée générale annuelle de la société devant se tenir en 2011.

Le conseil d'administration est donc composé ainsi:

- Madame Ana Marià Gimeno Olmos,
- ELAIA PARTNERS S.A., représentée par Monsieur Xavier Lazarus,
- Monsieur Daniel Casanovas Garces.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg le 12 juin 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04320. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056644.3/260/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

74637

**MIRIM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 97.853.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2006, réf. LSO-BR03580, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour MIRIM HOLDING S.A., Société Anonyme  
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme  
M. Linden / S. Wallers

(056443.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

**CASHMERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 42.640.

L'an deux mille six, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société CASHMERE S.A., établie et ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg, en date du 29 décembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 160 du 14 avril 1993, dont les statuts ont été modifiés plusieurs fois et en dernier lieu suivant acte sous seing privé suite à la conversion en euro en date du 5 mars 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1083 du 29 novembre 2001.

L'assemblée est présidée par Madame Carol Deltenre, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Carine Godfurnon, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Anne-Sophie Baranski, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et requiert le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

- 1) Changement de la date statutaire de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- 2) Modification subséquente des statuts.
- 3) Divers.

IV. Que la présente assemblée représentant la totalité du capital social est régulièrement constituée et pourra valablement délibérer suivant l'ordre du jour.

Après avoir discuté de ces motifs et après avoir dûment délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, décide des résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée générale décide de changer la date statutaire de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra dorénavant le quatrième lundi du mois de juin à 16.00 heures.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide par conséquence de modifier l'article 15, alinéa 1<sup>er</sup> des statuts de la Société afin de leur donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 15. alinéa 1<sup>er</sup>.** L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, le quatrième lundi du mois de juin à 16.00 heures.»

Tous les frais et honoraires dus en vertu des présentes et évalués à cinq cents euros (500,- EUR) sont à charge de la Société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: C. Deltenre, C. Godfurnon, A.-S. Baranski, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 24 mai 2006, vol. 470, fol. 43, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 14 juin 2006.

M. Schaeffer.

(057979.2/5770/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2006.

---

**CASHMERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 42.640.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2006.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 14 juin 2006.

M. Schaeffer.

(057981.3/5770/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2006.

---

**LOSTY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 44.351.

L'an deux mille six, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société LOSTY S.A., établie et ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Reginald Neuman, de résidence à Luxembourg, en date du 18 juin 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 430 du 16 septembre 1993, dont les statuts ont été modifiés plusieurs fois et en dernier lieu suivant acte sous seing privé suite à la conversion en euro en date du 22 février 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 690 du 4 mai 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Denis Brettnacher, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Carine Godfurnon, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Anne-Sophie Baranski, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et requiert le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

- 1) Changement de la date statutaire de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- 2) Modification subséquente des statuts.
- 3) Divers.

IV. Que la présente assemblée représentant la totalité du capital social est régulièrement constituée et pourra valablement délibérer suivant l'ordre du jour.

Après avoir discuté de ces motifs et après avoir dûment délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, décide des résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée générale décide de changer la date statutaire de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra dorénavant le quatrième jeudi du mois de juin à 18.00 heures.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide par conséquence de modifier l'article 15, alinéa 1<sup>er</sup> des statuts de la Société afin de leur donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 15. alinéa 1<sup>er</sup>.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le quatrième jeudi du mois de juin à 18.00 heures.»

Tous les frais et honoraires dus en vertu des présentes et évalués à cinq cents euros (500,- EUR) sont à charge de la Société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: D. Brettnacher, C. Godfurnon, A.-S. Baranski, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 24 mai 2006, vol. 470, fol. 43, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 15 juin 2006.

M. Schaeffer.

(057986.2/5770/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2006.

---

**LOSTY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 44.351.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2006. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 15 juin 2006.

M. Schaeffer.

(057985.3/5770/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2006.

---

**JULIUS BAER MULTICLIENT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 85.117.

I. L'adresse de Monsieur Jean-Michel Loehr a changé en date du 2 janvier 2006.

II. Monsieur Rudolf Ziegler a démissionné en tant qu'administrateur de la société en date du 31 janvier 2006.

III. Monsieur Roman Von Ah a démissionné en tant qu'administrateur de la société en date du 30 avril 2006.

IV. Lors du Conseil d'Administration en date du 24 mai 2006 il a été décidé de coopter.

a) Monsieur Craig Wallis à la fonction d'administrateur en remplacement de Monsieur Rudolf Ziegler.

b) Monsieur Martin Vogel à la fonction d'administrateur en remplacement de Monsieur Roman Von Ah.

Ces cooptations seront ratifiées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 10 octobre 2006.

V. De ce fait, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Freddy Brausch, Etude Linklaters Loesch, 4, rue Carlo Hemmer, L-1011 Luxembourg.

- M. Walter Knabenhans, Julius Bär Holding AG, Bahnhofsstrasse 36, CH-8001 Zürich.

- M. Jean-Michel Loehr, RBC Dexia Investor Services Bank S.A., 5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen.

- M. Martin Vogel, Julius Baer Investment Funds Services Ltd., Hohlstrasse 602, CH-8010 Zürich.

- M. Craig Wallis, GAM London Limited, 12 St. Jame's Place, London, SW 1A 1NX, Grande-Bretagne.

Pour JULIUS BAER MULTICLIENT MANAGEMENT S.A.

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01325. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056742.3/1126/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**CANONBURY S.A., Société Anonyme.**

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 103.961.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 juin 2006 que:

- La démission de Mme Anne Compère de son poste d'administrateur est acceptée et décharge lui est accordée pour l'exercice de son mandat.

- M. Markus Hugelshofer, avec adresse professionnelle à Bahnhofstrasse 48, CH-8023 Zürich, né le 7 novembre 1956, est élu nouvel administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'an 2010.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour extrait conforme

B. Zech

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR03765. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056736.3/724/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

74640

**AXA WORLD FUNDS II, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 27.526.

Faisant suite à l'assemblée générale du 18 mai 2006, sont renommés administrateurs:

- Nathalie Boulefort-Fulconis;
- Jean-Benoit Naudin;
- Christian Rabeau;
- Adam Lessing;
- Emmanuel Dendauw;
- Catherine Adibi.

Est nommé administrateur:

- Nick Hodgson.

Adresse: 19, Bacon Hill, N79LY London, Grande-Bretagne.

Est renommé réviseur d'entreprises:

- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04583. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056733.3/984/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---

**INSINGER DE BEAUFORT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 62.234.

Réviseur d'Entreprises

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l.,

400, route d'Esch,

L-1443 Luxembourg.

L'Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires du 7 juin 2006 a décidé de renommer PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. (le Réviseur d'Entreprises) pour une période se terminant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes au 31 décembre 2006.

*Conseil d'Administration:*

- M. Rob Mooij, Administrateur, avec adresse professionnelle au 537, Herengracht, NL-1017 BV Amsterdam;
- Mr. Peter Sieradski, Administrateur, avec adresse professionnelle au 537, Herengracht, NL-1017 BV Amsterdam;
- M. Claude Beffort, Administrateur, avec adresse professionnelle au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg;
- M. Christian Tailleur, Administrateur, avec adresse professionnelle au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires du 7 juin 2006 a décidé de renommer Messieurs Rob Mooij, Peter Sieradski, Claude Beffort et Christian Tailleur (les Administrateurs) pour une période se terminant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2006, réf. LSO-BR03502. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056655.3/850/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

---